

SCCV LE BAUDELAIRE

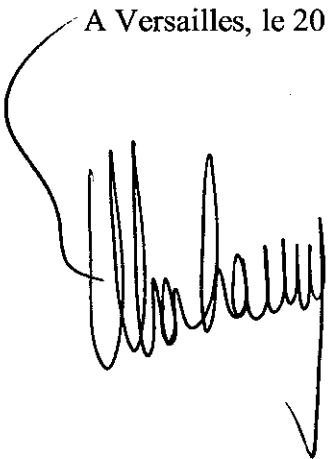
ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE DE FRANCHISE DE PREMIERE LOCATION

Nous soussignés, la SCCV LE BAUDELAIRE, dont le siège social est 24 bis, boulevard du Roi – 78000 VERSAILLES, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VERSAILLES sous le numéro 514 508 951, représentée par Monsieur José Luis BOYERO, attestons par la présente, de façon ferme et définitive que les acquéreurs de logements de la résidence LE BAUDELAIRE bénéficieront par la dite SCCV :

- de la prise en charge de la franchise de loyer de deux mois suite à l'absence de premier locataire,

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A Versailles, le 20 octobre 2010



LE BAUDELAIRE

SCCV au capital de 1000 €
RCS 514 508 951 Versailles - APE 4110 D

24 bis boulevard du Roi
78000 VERSAILLES

SCCV LE BAUDELAIRE

ATTESTATION DE CARENCE LOCATIVE ET DE REVENTE

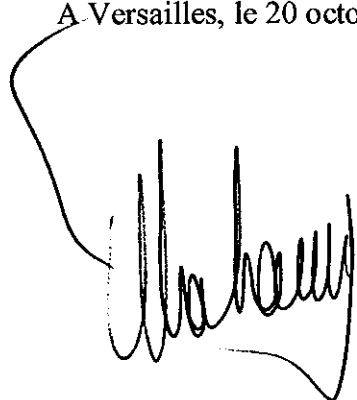
Un contrat cadre a été obtenu par la SCCV LE BAUDELAIRE, avec la compagnie EQUITE Groupe GENERALI, via le courtier SOLLY AZAR, pour garantir les acquéreurs de la Résidence Le Baudelaire.

Les garanties apportées par ce contrat aux acquéreurs de la Résidence Le Baudelaire, après signature par ces derniers des bulletins individuels de souscription correspondants, et selon les conditions générales et particulières de la compagnie EQUITE, sont de deux types :

- Garantie de carence locative (1^{ère} location) : 6 mois de loyers pris en charge après 2 mois de carence, à partir de la date de la livraison des parties communes,
- Garantie revente (protection de la valeur du patrimoine).

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A Versailles, le 20 octobre 2010



LE BAUDELAIRE

SCCV au capital de 1000 €
RCS 514 508 951 Versailles - APE 4110 D

24 bis boulevard du Roi
78000 VERSAILLES